



# MASTER 2<sup>ÈME</sup> ANNÉE URBANISME ET AMÉNAGEMENT

## Spécialité Maîtrise d'ouvrage urbaine et immobilière (MOUI) - (finalité professionnelle)

[www.univ-rennes2.fr](http://www.univ-rennes2.fr)

Place du Recteur

Henri Le Moal

CS 24 307

35 043 Rennes Cedex

Responsable de la spécialité : Gilbert GAULTIER

### Contexte de la formation

Le Master 2<sup>ème</sup> année « *Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière* » (MOUI) se situe dans la perspective de la mise en place, dans l'Ouest de la France, d'un pôle d'excellence en urbanisme et aménagement. **Il est porté par l'Université de Rennes 2. Y sont associées l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne, l'Université de Rennes 1 et l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes.**

**Ce master s'inscrit dans l'activité de l'Institut d'Urbanisme de Rennes.**

### Objectifs de la formation

Ce Master forme des professionnels du projet urbain en dépassant les découpages spécialisés des divers acteurs urbains ; il enseigne la maîtrise de la globalité d'un projet depuis sa conception jusqu'à sa réalisation opérationnelle. Cet art complexe de la conduite de projet fait appel à des compétences multiples, sociales, techniques, architecturales, économiques, juridiques, financières.... D'où la pluralité des compétences pédagogiques et l'origine pluridisciplinaires des étudiants.

Cette formation appliquée a pour objectif de préparer à cette nouvelle maîtrise d'ouvrage urbaine qui saura prendre en compte :

- La commande politique
- Les acteurs professionnels dans leur diversité (compétence, réseaux, méthodes de travail...)
- Les conditions sociales et économiques (habitants, association, médiation, acteurs économiques...)
- Les outils juridiques et financiers

**La pédagogie s'appuie sur la dynamique de travail d'équipe qui se concrétise dans les ateliers et les stages de 6 mois en situation professionnelle.**

La structure et le contenu de ce Master ont été établis en respectant les principes arrêtés par la Charte de l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU), Charte reconnue par le Ministère de l'Équipement et les professionnels de l'Urbanisme et de l'Aménagement.

### Débouchés

Ce Master succède au DESS Maîtrise d'ouvrage urbaine qui pendant 7 années a dispensé la même formation. Les anciens étudiants ont tous trouvé un emploi avec l'aide en particulier du stage professionnel et de l'équipe pédagogique.

Les titulaires de ce Master pourront occuper des fonctions dans un ensemble varié d'institutions et entreprises, aussi bien en France que dans certains chantiers étrangers.

On citera pour mémoire comme institutions et entreprises intéressées par de telles compétences :

1. les Villes et les EPCI (communautés de communes, d'agglomérations, communautés urbaines),
2. les Conseils Régionaux et Généraux,
3. les Sociétés d'Économie Mixte (SEM),
4. les organismes HLM, et les Offices d'Aménagement et de Construction (OPAC), les PACT-ARIM
5. les agences d'urbanismes et les bureaux d'ingénierie urbaine
6. les promoteurs privés, les entreprises de BTP, etc.,
7. certaines grandes entreprises publiques : SNCF, EDF, les établissements publics portuaires et aéroportuaires, etc ....

Un Conseil de perfectionnement du Master veille à la qualité et à l'ajustement permanent du cursus par rapport aux attentes variables du marché. Ce conseil associe des représentants des institutions universitaires contractantes, des représentants d'employeurs, des représentants professionnels et des représentants des enseignants du Master.

## **Admission**

Cette formation s'adresse à des étudiants diplômés d'un niveau minimum Bac + 4, issus de formations initiales variées : architecture, urbanisme, notariat, économie, sciences juridiques et politiques, géographie, sociologie, aménagement, ingénieurs généralistes et diplômés des Instituts d'Études Politiques. On veillera à recruter, pour chaque promotion, des représentants de chacune de ces origines. Chaque promotion comportera un maximum de **25 étudiants**.

### **Pour toute information concernant le recrutement :**

Les étudiants candidats au Master 2 « **Maîtrise d'ouvrage urbaine et immobilière** » doivent retirer un dossier de candidature auprès du secrétariat du département de Sociologie de l'UFR Sciences humaines :

Madame Martine MONTOIS  
Bâtiment D – Porte D 219 bis  
Place du Recteur Henri Le Moal  
CS 24 307  
35 043 RENNES Cedex  
☎ 02 99 14 19 99  
✉ [martine.montois@univ-rennes2.fr](mailto:martine.montois@univ-rennes2.fr)

Les étudiants pré-sélectionnés sur dossier seront informés par courrier et convoqués à un entretien individuel. Cet entretien aura pour objectifs essentiels d'évaluer la motivation des candidats, d'apprécier leur capacité à s'inscrire positivement dans le parcours pédagogique proposé, et d'apprécier l'opportunité de cette formation dans le parcours de l'étudiant.

## **🗨 Calendrier des inscriptions pour la rentrée 2011-2012**

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : **le 24 juin 2011**

Examen des dossiers : **le 30 juin 2011**

Entretiens de sélection : **les 5 et 6 juillet 2011**

Début de la formation : **le 12 septembre 2011**(Zac Atalante Champeaux)

## **Contacts**

### **Gilbert GAULTIER**

Directeur du Master – Tél. 02 23 46 14 76 – [gilbert.gaultier@univ-rennes2.fr](mailto:gilbert.gaultier@univ-rennes2.fr)

### **Jean-François BLACHE**

Directeur de l'Institut d'Urbanisme de Rennes – Responsable des stages - Tél. 06 71 27 70 75 – [blache.jean-francois@wanadoo.fr](mailto:blache.jean-francois@wanadoo.fr)

### **André SAUVAGE**

Responsable pédagogique – Tél. 02 23 46 14 78 – [andre.sauvage@orange.fr](mailto:andre.sauvage@orange.fr)

*Adresse du lieu de formation et de l'Institut d'Urbanisme*

**Zac Atalante Champeaux  
3 allée Adolphe Bobierre  
35000 Rennes**

Site Internet : [www.iurennes.com](http://www.iurennes.com)

# Organisation de la formation

## **MASTER 2 (pendant deux ans)**

---

### **Semestre 3**

#### **Savoirs fondamentaux (120 H cours étudiants au cours du premier semestre)**

##### **1 - Le droit de la ville, réglementation, procédures (30h)**

Le droit théorique de la ville : identification du statut de l'espace urbain, les conséquences économiques, sociales, environnementales du projet (études d'impact, consultation du public sur projet...), l'insertion du projet dans le cadre législatif (les procédures contemporaines : la loi littorale, les ZAC, la SRU).

##### **2 - Sociologie des univers sociaux et mise en perspective des enjeux urbains (30h)**

Deux séries de préoccupations :

- La question de la puissance publique et l'aménagement.
- En quoi la recherche actuelle sur les villes, les mobilités... peuvent contribuer à éclairer les conceptions des villes des maîtres d'ouvrages ?

##### **3 - Sciences politiques des collectivités territoriales (30h)**

Le pouvoir local et ses élus : modèles décisionnels classiques, la symbolique décisionnelle, la réception des politiques locales (concertation, opinion publique, mobilisation locale).

##### **4 - Architecture européenne : doctrine et histoire (30h)**

Présentation des doctrines et des réalisations urbaines en Europe au XX<sup>ème</sup> siècle.

#### **Spécialisation (120 h cours étudiants au cours du premier semestre)**

##### **1 - Économie des collectivités territoriales et Finances locales (30h)**

Les processus de gestion financière des collectivités : dynamique budgétaire et urbanisation, fiscalité résidentielle et logement, fiscalité économique et compétition, transfert et péréquation (la Taxe Professionnelle Unique), équilibre budgétaire et endettement. (Cours mutualisé avec l'IEP)

##### **2 - Morphologie de la ville (30h)**

Apprendre à lire la ville sous l'angle du diagnostic fonctionnel et de la qualité paysagère : analyse et compréhension des paysages urbains, enjeux de l'héritage spatial.

##### **3 - La ville et l'environnement (30h)**

Plusieurs notions et concepts seront retenus : écologie, bio-diversité, développement durable, énergie et haute qualité environnementale, sons et bruits, corridors écologiques et trames vertes... (Cours mutualisé avec l'ENSAB).

##### **4 - Le contentieux en matière d'urbanisme (30h)**

La jurisprudence : enquête d'utilité publique, procédure de recours, fonctionnement du Tribunal Administratif, exemples de jugements.

### **Semestre 4**

#### **Méthodologie (72 H cours étudiants au cours du second semestre)**

##### **1 - Techniques graphiques et cartographiques (30h)**

Sensibilisation aux techniques de représentations cartographiques et schématiques des projets urbains : travaux pratiques sur des logiciels de cartographie et de représentation en 3 dimensions

##### **2 - Communication (12h)**

Les enjeux d'une communication pertinente (écrite, orale) dans un cadre professionnel. Réflexion autour de la question du public cible et du choix des supports ou médias les mieux adaptés : diaporama, blog, outils internet...

### 3 - **Espace débat et organisation** (30h)

Sensibilisation aux questions d'organisation d'évènements (journée espace débat, conférences, visites d'opération et de chantier).

## **Spécialisation professionnelle** (390 h sur les deux semestres)

### **Spécialisation professionnelle 1**

#### 1 - **Urbanisme opérationnel** (190h)

Il comprend :

1. L'aménagement, les procédures (ZAC, PAZ, les PLU, SCOT...) et les structures opératrices (SEM, Régies directes), les modes de décisions dans les opérations d'urbanisme. Travaux sur dossiers d'opérations.
2. Diagnostic territorial et urbain intégrant la place des habitants et la politique de la ville
3. Immobilier public et privé : décideurs, opérateurs, et montages opérationnels.

#### 2 - **Commande publique** (60h)

La loi MOP ; les différents marchés publics (sur objectif, de définition...), recours en contentieux.

#### 3 - **Gestion du projet urbain** (20h)

Stratégies de construction d'un projet urbain (communication, animation d'atelier visant à développer une culture commune au sein des agglomérations, ajustement des services des villes).

### **Spécialisation professionnelle 2**

#### 4 - **Atelier de projet urbain** (100h)

Atelier mixte Maîtrise d'ouvrage (MO) et architecture (MOE) sur des opérations de convention avec des collectivités. Enquêtes, diagnostics, scénarii et propositions finales (projets).

Cet atelier sera précédé au cours du premier semestre d'un cours d'introduction au projet urbain.

#### 5 - **Atelier externe** (30h)

Sur une ville (Lille, Strasbourg etc.) une semaine d'observations et de rencontres (techniciens, élus, directeurs de services concernant les transports, l'économie, la culture, les choix urbains, le PLH, le patrimoine, les grands équipements...) visant à dégager des éléments de diagnostic urbain..

## **Semestre 3 bis** (pour les étudiants en stage d'insertion professionnelle)

### **Stage**

- stage à caractère professionnel (6 mois minimum)
- une fiche évaluation stage
- un rapport de stage

## **Semestre 4 bis**

### **Mémoire final**

Il est préparé sous la direction d'un responsable de mémoire avec suivi individuel et rencontre collective. Une soutenance publique se déroule au mois de juin.

#### **Service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP)**

Université Rennes 2 - Campus Villejean - Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24 307 – 35 043 Rennes cedex  
Tél : 02.99.14.13.91 ou 13.87 / Courriel : [r2suiio@univ-rennes2.fr](mailto:r2suiio@univ-rennes2.fr)